



A l'attention des membres du Conseil Municipal

Avanne-Aveney le 16 septembre 2022

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu des dispositions de l'article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales, en tant que membres du conseil municipal d'Avanne-Aveney, vous êtes convoqué et prié d'assister à la séance de ce conseil, qui aura lieu le :

Judi 22 septembre 2022 à 19h00

En salle du conseil municipal,

Ordre du jour :

- Politique de l'habitat : Fonds de solidarité au logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD),
- Maîtrise d'œuvre Rénovation de logements rue St-Vincent : approbation de l'avant-projet définitif,
- Finances locales : décision modificative n°2 du budget principal,
- Finances locales : économies d'énergie,
- Forêt : Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2022 – AJOUT,
- Forêt : Avenant à la délibération d'état d'assiette 2019,
- Forêt : Affouage sur pied - campagne 2022-2023,
- Personnels communaux : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs,
- Personnels communaux : vote des ratios d'avancement de grade (attaché principal),
- Personnels communaux : Création / suppression de poste après avancement de grade (attaché principal),
- Questions diverses,
- Informations.

Merci de me préciser à réception de cet email, si vous souhaitez des pièces justificatives en support papier le jour du CM, ou vous connecter en visioconférence. Seule la trame vous sera remise sur table.

En cas d'absence prévue, je vous remercie de bien vouloir me retourner la procuration jointe.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Marie-Jeanne BERNABEU



